



Une Convention Citoyenne Locale pour le Climat ? Pourquoi pas !

Le Carrefour Citoyen de Venelles et du Pays d'Aix a porté ces dernières années des réflexions multiples sur les enjeux environnementaux et sociaux dans nos territoires. Des paroles militantes clairement affirmées dans des cafés citoyens ouverts au débat.

Notre monde va devoir changer pour infléchir nos comportements et retrouver plus de justice et d'équité entre les Hommes, afin que nos actes préservent la santé de la planète et de l'humanité.

Un café citoyen, prévu en janvier 2022, avec la participation de **Claire Morcant**, membre de la **Convention Citoyenne pour le Climat** (CCC) et d'**Antoine Nicault**, coordinateur du **Groupe Régional d'Experts Climat** (GREC-SUD), a été reporté en raison de la pandémie.



Cette publication a pour objet de leur donner sans tarder la parole pour aller plus loin dans l'intervention citoyenne contre le réchauffement climatique.

Antoine Nicault et Claire Morcant nous proposent, dans les pages suivantes, des pistes pour devenir des acteurs éclairés de notre avenir.

« *Le pire est à venir, ...Nous devons redéfinir notre mode de vie et de consommation* », alerte le **Groupe Intergouvernemental d'Experts sur le Climat** (GIEC) dans leur dernier rapport, démontrant la responsabilité « *sans équivoque* » des activités humaines.

Dans un rapport de décembre 2021, consacré aux solutions concrètes pour s'engager dans la transition en PACA, le GREC-SUD indique « *Les actions doivent s'inscrire dans le terreau local et dans une vision portée et partagée à l'échelle d'un territoire avec toutes ses forces vives* ». Il insiste sur notre responsabilité collective face au changement climatique.

La CCC est un processus délibératif qui va plus loin que la simple information des citoyens. Il permet à 150 citoyens représentatifs de se rencontrer, d'auditionner des spécialistes, de débattre dans le respect, puis de faire des recommandations aux autorités.

Le constat est amer. Les engagements pris par les pouvoirs publics n'ont pas été tenus. La CCC a cependant ouvert la voie d'une nouvelle démocratie participative.

Afin de réduire d'au moins 40% les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), la CCC a formulé 149 propositions qui, pour nombre d'entre elles, ont une déclinaison locale. Le réchauffement climatique traverse tous les territoires.

Comment mettre en place, dans nos territoires, une organisation représentative, active et indépendante, qui s'appuie sur la mobilisation des citoyennes et des citoyens ?

Comment associer localement les citoyens, les scientifiques, les collectivités locales, le milieu associatif, le monde syndical et professionnel ?

Comment s'approprier les propositions de la CCC pour installer durablement la transition écologique au cœur de nos comportements, et de la responsabilité environnementale des entreprises ?

Chaque commune est en capacité de porter des mesures sur son territoire. C'est l'initiative que la municipalité de Venelles a prise à travers le dispositif « Venelles en transition » auquel le Carrefour Citoyen a participé.

Cependant, la connexion des territoires rend nécessaire des coordinations entre les communes sur des sujets multiples : mobilité, logements, circuits courts, préservation des ressources naturelles agricoles, sauvegarde de la biodiversité dans sa cohérence territoriale, ...

Cela pose notamment la question du périmètre pertinent pour contribuer, localement, à la lutte contre le réchauffement climatique et articuler efficacement, sur nos territoires, transition écologique, justice sociale, et priorités économiques.

Ces questions, nous les mettons en débat, pour des réponses partagées par le plus grand nombre.



« Qu'ils les subissent ou les anticipent, les territoires locaux doivent faire face aux changements liés au climat. »

- Entretien avec Antoine Nicault, Coordinateur du GREC-SUD -

Quel est le rôle du GREC-SUD ?

Le GREC-SUD (Groupe Régional d'Experts sur le Climat en Région Sud) est une initiative pilotée par l'association AIR climat qui s'appuie aujourd'hui sur plus de 300 experts scientifiques travaillant aussi bien dans le domaine des sciences de la vie et de la terre que celui des sciences humaines et sociales.

Son rôle est de renforcer les liens entre sciences, décision et société civile. Pour cela il centralise, valorise et transmet les connaissances scientifiques sur les enjeux liés au changement climatique à l'échelle régionale et/ou locale, à travers des publications, conférences, ateliers et autres projets collaboratifs.

Penser globalement et agir localement : comment cette maxime s'applique-t-elle aux changements climatiques ?

Depuis le début du 20^e siècle, on constate, à l'échelle de la planète, une tendance générale à la hausse des températures. La dernière décennie, 2011-2021, est la plus chaude jamais enregistrée. Cette évolution globale et rapide du climat a déjà des effets visibles qui vont continuer à s'amplifier dans les décennies à venir.

2

Face à ces constats, il est nécessaire de renforcer les politiques d'atténuation (réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et de la dégradation des écosystèmes), d'adaptation au changement climatique (augmentation de la résilience de nos systèmes socio-économiques et des écosystèmes) et de préservation de la biodiversité.

Lors de la COP 21, en 2015 à Paris, les gouvernements se sont mis d'accord pour tout mettre en œuvre afin de limiter la hausse des températures globales à 1,5°C ; aujourd'hui la température globale a déjà augmenté de 1,1°C depuis le début de l'ère préindustrielle. Malheureusement, les promesses faites par les gouvernements, réévaluées en 2021 lors de la COP 27 à Glasgow, ne permettent pas aujourd'hui d'atteindre ces objectifs.

Vu la complexité des négociations internationales et à défaut d'accords internationaux suffisants, il est nécessaire de se mettre à la tâche, chacun à son niveau : des gouvernements par des politiques publiques ambitieuses jusqu'aux citoyens, par des changements radicaux de comportement.

Si c'est au niveau mondial que les grandes décisions géopolitiques doivent être prises, c'est aux échelles inférieures que ces décisions doivent être déclinées. Le GIEC précisait, en 2014, que 70% des actions climatiques, en termes d'adaptation des territoires mais aussi d'atténuation, devraient se mettre en place localement.

Du point de vue des scientifiques, quelles sont les vulnérabilités spécifiques du Pays d'Aix ?

En région Provence Alpes Côte d'Azur, comme dans le Pays d'Aix, la hausse des températures est déjà de plus de 2°C depuis 1960.

Le pays d'Aix est ainsi déjà soumis aux effets du changement climatique avec des journées de plus en plus chaudes, une augmentation de l'intensité et du nombre de jours de vague de chaleur, une sécheresse estivale plus prononcée, des sols plus secs qui conduisent à des tensions plus fréquentes sur les ressources en eau et un risque incendie accru.

Les conséquences multiples de ces phénomènes sur notre système socio-économique, en particulier l'agriculture, la santé et le bien être des habitats ainsi que sur les écosystèmes naturels sont déjà avérées et devraient continuer à s'amplifier.

Comment associer les citoyens aux changements nécessaires pour traiter les causes et pas seulement les conséquences des changements climatiques ?

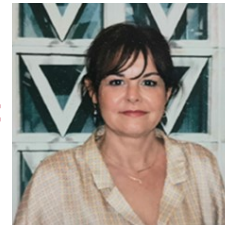
Il est effectivement aujourd'hui très important de commencer à changer nos comportements et modes de consommation afin de réduire notre empreinte carbone.

Changer nos comportements implique un changement de paradigme dans la société qui doit être accepté par les citoyens. Ainsi la construction d'une culture commune autour des grands enjeux environnementaux, climat, pollution, biodiversité, à travers des actions pédagogiques adaptées et innovantes, est un élément essentiel. Il doit être accompagné d'une meilleure communication sur les comportements vertueux en termes de mobilité, d'alimentation et de consommation en général, tout en insistant sur les nombreux bénéfices qu'auront ces changements pour notre environnement, notre qualité de vie et notre santé afin de les rendre plus acceptables, voire désirables.

Changer nos comportements ne pourra se faire, et n'aura de sens, que dans un mouvement collectif accompagné par les collectivités locales, les entreprises, les associations, et que si des alternatives existent. De plus ces changements inévitables ne pourront être acceptés et mis en œuvre que s'ils ne pèsent pas sur nos conditions de vie, et plus particulièrement celles des personnes les plus précaires.

La transition environnementale doit se vivre comme une transition vers un monde plus harmonieux où la surconsommation et la compétition cèdent la place à la collaboration et la solidarité.

Toutes les publications du GREC-SUD sont accessibles ici : <http://www.grec-sud.fr/article/toutes-nos-publications-en-un-seul-clic/>



« Aller plus loin et plus vite dans la lutte contre le réchauffement climatique, dans un esprit de justice sociale, avec davantage de place à la participation citoyenne dans la décision publique »

- Entretien avec Claire Morcant, membre de la CCC -

Pour quelles raisons avez-vous accepté de participer à la Convention Citoyenne pour le Climat ?

J'ai accepté car, face au constat d'une lassitude du jeu politique illustré par un taux d'abstention record, et après la « crise des gilets jaunes » en 2019, les marches pour Le Climat partout en France et la prise de conscience personnelle qui en a découlé, j'ai pensé que c'était mon devoir de citoyenne mais aussi une chance incroyable de participer à une innovation démocratique de cette ampleur sur un sujet universel qui nous concerne tous.

Comment avez-vous vécu l'apprentissage de la démocratie participative ?

Nous avons d'abord acquis un socle d'informations exposant le consensus scientifique sur les mécanismes, l'intensité et les conséquences du changement climatique, ainsi que les politiques publiques mises en place pour y répondre.

Puis nous avons réparti notre temps entre le travail en plénières pour auditionner différents experts, scientifiques et personnalités, et le travail en groupes sur cinq grands enjeux qui conditionnent l'évolution des émissions de gaz à effet de serre : « se loger », « se déplacer », « se nourrir », « consommer », et enfin « produire et travailler ».

Cela invite d'ailleurs à reconsidérer l'idée un peu naïve selon laquelle des citoyens, tirés au sort, deviendraient spontanément la solution. Nous avons été les premiers à demander des apports d'expertise et des interactions avec les scientifiques. Ce qui compte, c'est la formation d'un jugement éclairé.

J'ai aussi été très frappée par la fraternité entre nous, sous la forme d'une énergie et d'une joie collectives. Se reconnaître au-delà des statuts, des niveaux de revenu, des qualifications, des frontières d'âge... former une société d'égaux, en somme. Nous avons démontré que chacun, quel que soit son âge, son revenu, son statut social, a son mot à dire.

C'est une expérience humaine très forte, qui vous change. Il y a une demande à gouverner ensemble, et c'est ce que je retiens de la Convention. Il ne s'agit pas de remplacer la démocratie représentative, mais de lui ouvrir une voie.

Parce que la lutte pour le climat engage des transformations profondes de nos façons de vivre, de produire et de consommer, il faut tisser de nouveaux accords collectifs. Or le sujet divise.

Pour une action publique efficace, il faut trouver de nouveaux moyens de construire un consensus. Si 150 citoyens aussi divers que la société elle-même arrivent à se mettre d'accord sur des propositions fortes, après s'être informés et avoir délibéré, alors ces propositions sont susceptibles de rencontrer l'approbation de leurs concitoyens.

En articulant écologie et démocratie, la CCC a conduit à universaliser l'enjeu climatique. Elle a eu le mérite de prendre en compte les préoccupations de vie quotidienne et de justice sociale, et de ne pas être fondée sur une base purement technique.

Beaucoup de membres de la CCC ont été déçus par le traitement fait aux 149 propositions. Comment rester mobilisés dans les mois à venir ?

Nous avons encore tous en tête l'annonce du Président de la République en janvier 2020 de soumettre nos propositions « sans filtre » soit à référendum, soit au vote du parlement, soit à application réglementaire directe.

Au moment de la traduction des 149 mesures dans la loi climat et résilience, les jeux d'appareil qui ont suivi ont marqué un véritable retour de la politique politicienne.

Il ne s'agit pas ici d'un jugement politique de ma part mais pour la plupart d'entre nous, la prise de conscience de l'urgence climatique va être violente. Avant la convention, on ne se rendait pas compte de la gravité de l'enjeu, jusqu'à ce qu'on nous donne les moyens de comprendre. Les premières sessions introductives avec les climatologues ont constitué un véritable électrochoc.

Nous sommes devenus acteurs de la lutte contre le changement climatique. Rentrés chez nous, nous avons transformé nos modes de vies. Nous nous sommes attelés à la tâche infinie d'informer, de sensibiliser, de transmettre. Nous avons créé pour cela l'association « LES 150 ». Nous sommes très sollicités aujourd'hui à la fois sur la transition écologique et la démocratie participative.

Une transposition locale de la CCC est-elle possible ? Quel serait pour vous le bon périmètre ?

La transition écologique s'accommode très mal de mesures qui creuseraient les fractures sociales et territoriales. Elle a des caractéristiques et des contraintes économiques, sociales et environnementales qui rendent importante, voire obligatoire, une co-construction des solutions avec les diverses parties concernées. Les Conventions citoyennes locales jouent ce rôle.

La commune est compétente pour assumer l'ensemble du processus. Le problème est qu'elle doit désormais fonctionner au sein d'un réseau de communes, puisqu'elle en dépend aussi pour son activité économique, son approvisionnement, etc.

Au fond, c'est le **concept d'aire urbaine** qui conviendrait le mieux d'après moi. Elle repose sur une cohérence entre le territoire de résidence et le territoire d'usage. De la sorte, la stratégie climat inclue les bassins industriels, et économiques interconnectés, pour proposer des objectifs conformes à la réalité.

Construire ensemble une Convention Citoyenne pour le Climat dans le Pays d'Aix

Une démarche collective

Notre volonté est d'interpeller le monde économique, associatif, politique, syndical,..., d'inviter les citoyens dans le débat sur les enjeux locaux du réchauffement climatique dans un périmètre qui permette de mettre en place des mesures locales efficaces, cohérentes entre elles, coordonnées, mobilisatrices et visibles sur le terrain.

Un périmètre à définir

L'articulation entre le travail d'une CCC locale et la décision politique est un sujet délicat. Le défi est aujourd'hui relevé dans des territoires multiples, Grenoble, Nantes, Région Occitanie, Nogent-sur-Oise, Communauté d'agglomération Est Ensemble, ...

Dans le Pays d'Aix, la connexion des territoires rend nécessaire des coordinations entre les communes, en lien avec le Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET) du Pays d'Aix, et son Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). C'est dans ce périmètre qu'une Convention Citoyenne Locale pour le Climat peut selon nous voir le jour.

Une composition équilibrée

4 C'est la représentativité des personnes choisies au hasard, puis formées aux enjeux de la transition écologique, qui assurera la légitimité des mesures qu'elles proposeront.

En référence à l'expérience de la CCC, 5 critères peuvent être retenus : le genre, l'âge (à partir de 16 ans), la catégorie socioprofessionnelle (y compris des personnes en situation de grande précarité), le niveau de diplômes (avec une juste présence des non-diplômés), le quartier et la catégorie d'agglomération où les personnes résident)...

Les formes de sélection des membres de la CCC Locale, représentant la diversité des habitants du territoire, sont multiples : tirage au sort, à partir des listes électorales, parmi les adhérents/pratiquants du milieu associatif, au sein des élèves inscrits dans les lycées et centres de formation du périmètre, ...

Un point central du dispositif est dans tous les cas la mise en œuvre d'un processus de formation qui permet de donner à chacun les bases de la connaissance et de la compréhension des enjeux immédiats et à moyen/long terme des évolutions climatiques en cours, avec un objectif : émettre, après délibération, des préconisations pertinentes.

Un pilotage indépendant

Pour garantir son efficacité, elle devra être encadrée par un comité de pilotage indépendant, garant de son bon déroulement, de la représentativité des personnes tirées au sort, de l'équilibre des débats, et de la transparence de la démarche vis-à-vis de l'ensemble des citoyens du territoire. Pour cela, il devra associer des élus, des représentants économiques, associatifs, scientifiques, syndicaux, et des membres locaux de la CCC.

Un Conseil Scientifique local, composé par exemple du Groupe Régional d'Experts Climat (GREC-Sud) et du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE-Pays d'Aix), devra accompagner la CCC Locale dans la connaissance des phénomènes climatiques et de leurs impacts locaux, et des effets de la mise en œuvre des mesures proposées.

A nous, ensemble, de montrer que les citoyen(ne)s peuvent prendre leur destin en main

VENELLES ET LE PAYS D'AIX EN TRANSITION

La commune de Venelles a engagé depuis plusieurs mois une démarche participative avec les citoyens pour définir les objectifs et un plan d'actions pour la transition écologique et le développement durable de son territoire à l'horizon 2030. Le Carrefour Citoyen de Venelles et du Pays d'Aix soutient et participe à cette initiative innovante labellisée par le Ministère de la Transition écologique.

Cependant, nombre des questions qui se posent dans cette démarche dépassent les frontières de la commune : transports et mobilité, collecte et traitements des déchets, protection des forêts et paysages, alimentation énergétique, autonomie alimentaire, etc...

C'est pourquoi le Carrefour Citoyen souhaite, et encouragera, une démarche intercommunale à l'échelle du Pays d'Aix pour réfléchir, élaborer et construire des réponses concrètes aux enjeux de développement durable, dans l'esprit de la Convention Citoyenne pour le Climat.